

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 5 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 5 mars, le Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Palluau dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Xavier PROUTEAU : maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28-02-2019.

Etaient présents : Xavier PROUTEAU, Laurent PREAULT, André BEAUGENDRE, Perrine OIRY, Dominique LEFRANC-QUEFFURUS, Jérôme QUINT, Elodie COUTAND, Séverine BOURGET, Patrice BAERT, Emmanuel VALOT et Valérie JOLLY.

Laëtitia CHATRY, Carole ROCHETEAU et Bruno GUILLET étaient absents et excusés

Jérôme QUINT a été élu secrétaire de séance.

Le P.V. du 22-01-2019 a été approuvé à l'unanimité.

Documentation remise dans les chemises aux conseillers : lettre du syndicat des marais à Givrand

Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations

N°	Adresse du bien	parcelles	Nature du bien	superficie
2019-1	Les Démeries lot 5	AB 130p	Terrain à construire	497 m ²

- acceptation devis avec l'entreprise « Spie » pour la pose et la dépose des guirlandes de Noël 1200 €

- acceptation devis avec le garage « galip'automobiles » pour le silencieux arrière du kangoo : 162.05 €

- acceptation de deux devis avec le laboratoire départemental pour :

* l'analyse des surfaces à la cantine avec 2 passages annuels : 115.70 €

* l'analyse des légionnelles au foot et à la cantine : 288.84 €

- signature d'une convention avec le sydev pour prévoir une somme de 1 000 € en prévision de panne dans le cadre de l'entretien de l'éclairage public

- signature de deux devis avec l'entreprise Eric GILBERT pour la tonte au terrain du pont : 70 € le passage (il faut compter environ 8 passages) et l'entretien de la haie route de la Brunière pour 800 € T.T.C.

- Signature avec l'Apave pour le projet de la salle polyvalente :

* contrôle technique : 5 912.40 €

* mission S.P.S. : 3 588 €

DELIBERATIONS A PRENDRE

1. Approbation des comptes de gestion et administratifs 2018

Budget communal

	Dépenses réelles	Recettes réelles	001 déficit (-) ou excédent (+) investissement 2017	002 Résultat excédentaire (+) ou déficitaire(-) reporté 2018 en fonctionnement	Résultats 2018 (article 002 en fct et 001 en invest)
Fonctionnement	513 371,81 €	686 785,79 €		782 506,32 €	955 920,30 €
Investissement	179 686,30 €	136 418,24 €	11 476,18 €		- 31 791,88 €
TOTAL					924 128,42 €

Budget assainissement

	Dépenses réelles	Recettes réelles	001 déficit(-) ou excédent(+) investissement 2017	002 Résultat reporté 2017 en fct déficit (-) ou excédent (+)	Résultats 2018 (article 002 en fct et 001 en invest)
Fonctionnement	34 243,34 €	60 494,28 €		- 12 915,49 €	13 335,45 €
Investissement	20 719,77 €	138 482,24 €		52 081,59 €	169 844,06 €
TOTAL					183 179,51 €

Budget lotissement

	Dépenses réelles	Recettes réelles	001 déficit (-) ou excédent (+) investissement 2017	002 Résultat excédentaire (+) ou déficitaire(-) reporté 2018 en fonctionnement	Résultats 2018 (article 002 en fct et 001 en invest)
Fonctionnement	171 901.04 €	171 885.74 €		15.30 €	0 €
Investissement	171 885.74	168 375.84	-168 375.84 €		171 885.74 €
TOTAL					171 885.74 €

Total des dépenses depuis 2016 : 209 186 86 € (viabilisation du gabius)

Total des recettes depuis 2016 : 37 301.12 € (vente du terrain pour l'implantation du Gabius)

2. **Mission d'assistance technique en assainissement avec le département pour la lagune**
Le département propose une assistance technique pour les années 2019 à 2021 pour l'autosurveillance du bon fonctionnement de la lagune pour un coût de 346.85 € par an. Le conseil municipal donne un avis favorable.
3. **Fin du contrat avec la solution Antoine BEAUFOUR pour la récupération des animaux errants**
Monsieur le Maire fait part de l'organisation des autres communes en matière de gestion des animaux errants. Le conseil municipal demande des renseignements quant à une possible mutualisation avec la commune d'Aizenay qui a une fourrière animale.

INFORMATIONS DIVERSES

1. **Point sur les locatifs**

Locatif 1

- Au 18-02-2019, une nouvelle locataire est arrivée

* un devis a été signé avec Christophe Bussonnière pour faire des travaux d'électricité suite au diagnostic :
1 628 €

Locatif 3

Suite au départ du locataire le 15-02-2019, voici les devis signés :

* Etienne Sire pour la peinture : 8 994.71 €

* Maurice Guilbaud : 5 867 € (réfection salle de bain et cuisine)

* Christophe Bussonnière pour l'électricité : 1 542 €

* achat à Weldom : 81.20 € (changement des douilles-plafonnier-dévidoir wc....)

* Pascal Coulon-Febvre : réalisation d'un faux grenier (pour les fournitures seulement) et réparation de certains volets : 1 288.20 €

* diagnostic immobilier : électricité + plomb : 148 € (le Diagnostic de Performance Energétique D.P.E. avait déjà été fait et est valable jusqu'au 02-03-2021)

2. **Contrat avec le service de remplacement du centre de gestion pour 6 mois du 11-03-2019 au 11-09-2019 avec Fanny VRIGNEAU au service administratif**

3. **Nouvelle salle polyvalente aux Rouillères**

Dépôt du permis de construire : 26-02-2019

Présentation du Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.) le 12 mars 2019 à 16H00 aux élus

Lancement de l'Appel d'offres vers début avril et choix des entreprises fin avril 2019

Début des travaux : juin 2019

4. **Lotissement**

Le permis d'aménager a été accordé le 26-02-2019

Estimatif à recevoir du 11 au 15 mars 19

D.C.E. fin mars début avril

Consultation du 8 au 26-04-2019

Analyse des offres du 29-04 au 10-05-2019

Commission d'appel d'offres le 07-05-2019

Conseil municipal le 14-05-2019

Lancement début juin

Travaux début juillet

Vente des lots en octobre

5. Compte-rendu des commissions

Commission culturelle : réunion le 12 mars à 19h pour préparer les journées du patrimoine sur le thème du naturellement durable

Commission des affaires scolaires : réunion le jeudi 28 mars à 19h

Commission communication : réunion le 02-04-2019 à 18h30

6. Prochaines réunions du conseil municipal les mardis 9 avril et 14 mai 2019 à 20h30

Séance levée à 22h25

Le maire : Xavier PROUTEAU